

Peintures murales AURO

Peinture murale blanche N° 320

Peinture murale classique N° 321

Peinture murale professionnelle N° 322

Fiche technique

Type de produit

Peintures murales blanches, intérieures, en dispersion, aux résines naturelles.

Utilisation

Pour une application sur supports neutres, minéraux et organiques (enduit, argile, béton, maçonnerie, papier peint ingrains, placo-plâtre, etc.).

Propriétés techniques

- Choix écologique conséquent des matières premières
- À pores ouverts (valeur $sd < 0,1$ m);
- Goutte et éclabousse peu
- Données selon DIN EN 13300, dépendant de la consommation, du support, de la méthode d'application.

Degré de blancheur (facteur de luminance (rapport de contrastes) énergétique)	Pouvoir couvrant (rapport de contrastes)	Degré de brillance (angle de 85 °)	Consommation	Rendement	Abrasion
320: 96	classe 3	mate	0,12 l/m ²	8 m ²	classe 3 (=lavable suivant DIN 53778)
321: 96	classe 2	mate	0,11 l/m ²	9 m ²	classe 3 (=lavable suivant DIN 53778)
322: 97	classe 2	mate	0,10 l/m ²	10 m ²	classe 2 (=lessivable suivant DIN 53778)

Composition

Eau; dioxyde de titane; charges minérales; huiles de ricin, de lin; dammar; cellulose; benzoate de sodium; sorbate de potassium; lécithine; alcool; essence d'orange, huiles essentielles de romarin, d'eucalyptus. Les peintures naturelles ne sont ni exemptes d'odeurs, ni d'émissions. Tenir compte d'éventuelles allergies. Déclaration actuelle sur www.auro.de.

Teinte

Blanc, colorable avec les Colorants pour peinture murale AURO N° 330*. Exemples dans nos nuanciers.

Méthode d'application

Pinceau, rouleau ou pulvérisation Airless:

Pression de pulvérisation: 100 - 120 bar

Pression d'air: 3-4 bar

Buse de pulvérisation: Jet plat 5/18

Temps de séchage à 20°C/65% d'humidité relative

- Sèche et pouvant être recouverte: après environ 12 heures; lasurable après environ 5 jours; dureté finale après 28 jours.
- Une forte humidité et des températures basses allongent le temps de séchage.
- Le séchage a lieu par absorption d'oxygène, conduisant à une odeur typique du produit, c'est pourquoi une aération tempérée suffisante est indispensable pendant le séchage; faire des courants d'air.

Densité N° 320 : 1,43, N° 321 : 1,35, N° 322 : 1,30.

Diluant Prête à l'emploi; peut être diluée avec max. 20% d'eau.

Consommation 0,10 à 0,14 l/m² par couche, dépendant du support, de la méthode d'Application, de la qualité de la surface. Déterminer la consommation exacte par des essais.

Nettoyage des outils Immédiatement après l'emploi, enlever les restes de produit en raclant et laver à l'eau et au Savon végétal AURO N° 411*.

Stockage Stocker le contenant fermé hors de la portée des enfants, au frais, au sec et à l'abri du gel.

Conservation À 18°C dans le contenant d'origine fermé: 12 mois. Recouvrir la surface du produit dans le contenant entamé avec le Diluant végétal AURO N° 191* pour un stockage de courte durée.

Emballage Polypropylène, poignée en métal

Traitement des déchets Déchets liquides: selon CED 080120, Désignation: Peintures. Ne recycler que les contenants vides, dont les résidus sont secs. Seuls les résidus desséchés peuvent être éliminés comme peintures durcies ou jetés avec les déchets ménagers.

Attention Prendre les mesures de protection adéquates habituelles, par exemple en termes de protection de la peau ou d'aération. En cas de contact avec la peau, nettoyer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Respecter les consignes de la fiche de sécurité et des fiches techniques*. Limite COV suivant directive européenne 2004/42/EG II A (aWb): 30 g/l (2010).

Teneur en COV du produit: ≤ 10 g/l.

Conseils techniques d'application

Peintures murales AURO

Peinture murale blanche N° 320

Peinture murale classique N° 321

Peinture murale professionnelle N° 322

1. SUPPORT

1.1 Supports appropriés:

- Enduit, argile, béton, brique silico-calcaire, placo-plâtre, papier peint ingrains, maçonnerie, anciens revêtements mats, semblables.
- Faire des essais sur la fibre de verre, les papiers peints textile ou structurés, pour tester la compatibilité.

1.2 Conditions préalables

Le support doit être sec, propre, solide, chimiquement neutre, adhérent, exempt de substances grasses, huileuses et suintantes.

2. APPLICATION DES COUCHES

2.1 Préparation du support

- Brosser, enlever ou réparer les parties non adhérentes; brosser les substances sablonneuses, farineuses.
- Tester la neutralité du support.
- Poncer les couches de frittage; laver les agents de démoulage.
- Réparer les zones abîmées, les trous et fissures, si nécessaire, avec l'enduit de rebouchage AURO N° 329* et enlever les restes d'enduit.
- Recoller les joints des papiers peints; enlever les restes de colle.
- Enlever complètement les anciennes couches non adhérentes, non mouillables ou inadéquates.

2.2 Traitement de base

- Imprégner les supports intacts, régulièrement et peu absorbants, à la brosse, avec la peinture murale diluée avec max. 20% d'eau.
- Imprégner les supports fortement et irrégulièrement absorbants avec la Sous-couche pour peinture murale N° 301*, diluée dans une proportion de 1:1.
- Au lieu d'imprégner avec la peinture diluée ou avec la Sous-couche pour peinture murale N° 301, l'Imprégnation universelle AURO N° 305* peut être utilisée.

2.3 Traitement intermédiaire

- Appliquer uniformément au pinceau, au rouleau ou par pulvérisation (Airless).
- Les peintures murales AURO sont prêtes à l'emploi. En fonction des propriétés du support et de la méthode d'application, elles peuvent être diluées jusqu'à 10 % avec de l'eau.
- Pour une finition colorée, colorer la peinture murale avec les Colorants pour peinture murale AURO N° 330*. Pour une forte coloration, nous conseillons une coloration à l'usine. Il est recommandé de procéder à un essai représentatif pour juger le ton et son rendu dans la pièce.

2.4 Traitement final

Comme décrit au point 2.3; si nécessaire diluer avec max. 5% d'eau. Le traitement final n'est pas nécessaire, si le résultat obtenu est satisfaisant.

3. TRAITEMENTS ULTÉRIEURS

L'application de la Lasure murale végétale AURO N° 360*, de la Cire murale AURO N° 370* ou du Liant pour lasure murale N° 379*, auquel on peut ajouter des pigments, est possible.

4. Remarques

- Vérifier l'adéquation et la compatibilité du support avant l'application.
- Mélanger ensemble les produits provenant de lots différents avant l'application, pour éviter des différences éventuelles.
- Pendant l'application et le séchage, éviter l'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté. Si nécessaire, protéger la façade contre la pluie et le soleil jusqu'au séchage définitif du revêtement.
- Température d'application min. 10 °C, max. 30 °C, max. 85% d'humidité relative; conditions optimales 20-23 °C, 40-65% d'humidité relative.
- Bien remuer avant l'emploi.
- Bien protéger les zones environnantes contre les éclaboussures.
- Enlever immédiatement les taches et éclaboussures à l'eau et le cas échéant au Savon végétal AURO N° 411*.
- Laisser les enduits frais pendant au moins 6 semaines à l'état brut et les maçonneries en brique silico-calcaire pendant au moins 6 mois; neutraliser si nécessaire. - Le revêtement peut apparaître légèrement „nuageux“ et „rayé“ en fonction des conditions attenantes à l'objet (par ex. grandes surfaces très exposées à la lumière), c'est pourquoi l'application « mouillé sur mouillé » doit être rapide et les raccords évités. - Pour une protection optimale durable, il est conseillé de contrôler, d'entretenir et de réparer les parties abîmées, de façon régulière. - Tenir compte des règles techniques en vigueur.
- Tous les travaux de peintures doivent être adaptés à l'objet et à son utilisation.

* voir fiche technique correspondante

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 01.01.2011